

Affiché en mairie le 29 septembre 2004

COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE-RENDU
SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2004

L'AN DEUX MILLE QUATRE, LE 28 SEPTEMBRE A VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par M. le maire le 21 septembre 2004, s'est assemblé sous la présidence de M. Michel Gallissot.

Étaient présents : M. Michel GALLISSOT, maire ; M^{me} RUEL, MM. PELLETIER, adjoints ; MM. BOUVIER, M^{me} GÉRARD, maires-délégués ; M^{mes} ROBIN, RANC, DUCRET, MM. Patrick GALLISSOT, RACLOT, THOMASSIN, DEHAN, VOILLEQUIN, HERBERT, M^{lles} DIOT, BROCHOT, conseillers municipaux.

Excusés : M. DELIN, adjoint, M. BALLAND, maire-délégué.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures trente.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M^{lle} DIOT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 12 juillet 2004.

Adopté à l'UNANIMITÉ

N°1 Approbation des modifications du programme d'aménagement de la forêt communale pour les années 2004-20011. Propositions de l'Onf.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2 Renouvellement des concessions d'occupation des baraques de chasse en forêt communale.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°3 Approbation de l'adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires souscrit par le CDG 52 pour le compte de la commune. Agents permanents Ircantec.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°4 Création d'un emploi d'assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques de 2^e classe.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°5 Aménagement du port et des berges du canal. Approbation des offres et engagement des entreprises.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°6 Assainissement 1^{re} phase. Approbation de l'offre et engagement de l'entreprise.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°7 Terrain de la Sci de La Poudrière. Section AE n° 292, lieudit Derrière le Trot

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°8 Vente d'un terrain lieudit Derrière le Trot au bénéfice de M^{me} Joëlle Leclerc à prélever sur la parcelle cadastrée section AE n° 314.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°9 Lotissement. Vente des terrains. Fixation du prix et habilitations.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°10 Approbation de l'adhésion de la communauté de communes de Neuilly-l'Evêque et de sa région au Syndicat mixte d'aménagement touristique des lacs et du pays de Langres.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

.../...

N°11 Motion pour l'électrification de la ligne Sncf Paris-Bâle. Section Paris-Troyes.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°12 Subventions de la commune au bénéfice de la commune d'Andilly, du comité d'entente pour la journée nationale des aveugles et de la Fédération française handisports.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°13 Approbation de la revalorisation du tarif des repas servis à la cantine (4,43 €).

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°14 Marché médiathèque. Avenant n°1 Lot n°2 Charpente couverture (Bati-Pro).

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°15 Approbation de la location amiable d'un droit de chasse dans la forêt communale 2004-2013 au bénéfice de l'association des chasseurs de Charmoilles-Tronchoy.

Adopté par 12 voix POUR et 4 ABSTENTIONS.

N°16 Approbation du paiement des heures complémentaires susceptibles d'être effectuées par les agents communaux recrutés sur des emplois à temps non complet.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ M. MAIRE LÈVE LA SÉANCE LE 28 SEPTEMBRE 2004 A VINGT-TROIS HEURES TRENTE.

Le maire,